

Demande de création d'une Mission d'information et d'évaluation, présentée, conformément à l'article L.2121-22-1 du Code général des collectivités territoriales et aux articles 24 à 29 du règlement intérieur du Conseil Municipal de Courbevoie

Les conseillers municipaux dont les noms suivent, représentant plus du sixième de l'effectif du Conseil Municipal de Courbevoie :

Jean-André LASSERRE
Cécile BOUCHERIE
Anthony KLEIN
Joëlle PARIS
Stéphane LENOEL

Ingrid FASSHAUER
Daniel SUISSE
Laure KABACOFF
Patrick BOLLI
Martine VOLARD

exposent les éléments suivants :

EXPOSE DES MOTIFS :

Le périmètre de l'Opération d'Intérêt National de La Défense a longtemps échappé aux conseils municipaux des communes, notamment à notre conseil pour la partie de ce quartier situé sur le territoire de notre commune.

En effet, aucun document d'urbanisme voté par le conseil municipal ne régit l'aménagement et les constructions dans ce quartier, actuellement soumis au RNU et dont les autorisations de sols sont délivrées par l'Etat.

Un plan de relance de La Défense a été rendu public, sans que le conseil municipal de Courbevoie n'ait été consulté, alors même que l'un des sites de construction proposés aux concurrents suppose la démolition de plusieurs centaines de logements sociaux sur notre commune.

La gestion des espaces publics est actuellement exercée par l'EPAD et échappe très largement à notre assemblée. Il est cependant établi que les infrastructures ont vieilli et que des sommes considérables devront être mises en jeu pour les remettre à niveau.

Depuis plusieurs années, le changement de statut de ces territoires fait l'objet de discussions et d'études de la part des parties concernées (Etat, Région, Conseil général, Communes, EPAD). Un établissement public de gestion a été créé, l'EPGD, alors que les conditions de son fonctionnement restent floues.

La réforme du Code de l'Urbanisme, transformant les Plans d'occupation des sols en Plans locaux d'urbanisme, impose que ces derniers concernent l'intégralité du territoire d'une commune. De ce fait, le périmètre de La Défense devra à court terme être couvert par le PLU de Courbevoie.

Cependant, jamais un débat portant sur l'avenir de ce quartier, de ses liens avec la commune n'a été organisé au sein du Conseil Municipal de Courbevoie.

Il s'avère que le quartier de La Défense (premier quartier d'affaires européen) exerce une influence considérable sur l'ensemble de la Commune de Courbevoie, et sur son voisinage immédiat, sur les plans urbain, environnemental, fiscal, financier, économique et social.

